



ELECTION DE LA DELEGATION DES PERSONNELS PRIVES DE LA CDC

1ER TOUR : DU 29 NOVEMBRE AU 6 DECEMBRE 2018

LISTE PRESENTEE PAR LA CFTC ET FO

Confédération Française des Travailleurs Chrétiens
Confédération générale du travail Force Ouvrière

COLLEGE UNIQUE

Titulaires	Suppléants
1. Mme RATHIER RIEDER Sylvie	1. M CASTELLES Sylvain
2. M CASTELLES Sylvain	2. Mme GARCONNET Véronique
3. Mme GARCONNET Véronique	3. M SERIEYS Jean Marc
4. M LABRELL Daniel	4. Mme HAMARD Françoise
5. Mme GUIMPIER Catherine	5. M PAVIEL Yann
6. M GIRAULT Michel	6. Mme DISDET Laurence
7. Mme DIBLING Isabelle	7. M LABRELL Daniel
8. M SERIEYS Jean Marc	8. Mme NELSON Laurence
9. Mme AOUYDAY Isabelle	9. M GIRAULT Michel
10. M PAVIEL Yann	10. Mme TRAYAUD Françoise
11. Mme FERNANDEZ Christine	11. M THERET Patrick
12. M THERET Patrick	12. Mme DUMON Nicole
13. Mme LASTRAJOLI Danièle	13. Mme WOS PAVINATO Marie Claire
14. Mme CASAGRANDE Hélène	14. Mme BAJEUX Marielle

Liste comprenant 16 femmes et 12 hommes.

La répartition des suffrages exprimés est de 1% pour FO et de 99% pour la CFTC.

Pour vous défendre, pour vous représenter,
pour proposer, pour la pluralité syndicale,
pour peser dans les débats
et les négociations à venir



Sylvie RATHIER-RIEDER



Sylvain CASTELLES



CAISSE DES DÉPÔTS
ET CONSIGNATIONS

en s'ensemble
POUR!
VOUS! Notre programme,
vous défendre





CAISSE DES DÉPÔTS
ET CONSIGNATIONS

en **ensemble**
POUR! *Notre programme,*
VOUS! *vous défendre*



ELECTION DE LA DÉLÉGATION DES PERSONNELS PRIVÉS



FO et la CFTC sont très attachés à l'équilibre public-privé de la CDC.
Le gel de la valeur du point privé depuis plusieurs années n'a aucun sens. FO et la CFTC sont contre !

Les syndicats élus en 2015 ont négocié un nouvel Accord Cadre. Il génère un préjudice pour les salariés. Pour CFTC et FO, c'est tous les ans que les salariés doivent être augmentés ! De 20 points minimum par an.

Une rémunération juste et équitable pour tous passe par l'augmentation de l'Intéressement.
Les efforts collectifs doivent être rétribués !





Le Télétravail et le travail occasionnel à distance (TOD) doivent être ouverts à tous.

Télétravail, MATT, semaine de 4 jours, temps partiel, FO et CFTC se battent depuis toujours pour obtenir un équilibre pour que tous puissent être satisfaits de leur travail.

Pour FO et CFTC les mobilités doivent répondre à 2 objectifs ; la volonté de lier déroulement de carrière et épanouissement personnel. Cela passe par des règles de mobilité améliorées, transparentes et égalitaires mais aussi par le retour à une indemnité conséquente !

CFTC-FO veulent un accord pour que le contrat IPSEC pour les retraités soit plus abordable.

FO-CFTC veulent obtenir de la CDC la prise en charge du différentiel de cotisations entre le temps partiel et le 100%.

**Pour vous défendre, pour vous représenter,
pour proposer, pour la pluralité syndicale,
pour peser dans les débats et les
négociations à venir :**



ensemble
POUR VOUS! *Notre programme,
vous défendre*

